



déclaration n° 1  
Propos préliminaire du  
M. le Maire  
Conseil Municipal du 25 juin 2018

M. CHEVAUCHERIE

Monsieur le Maire,

Nous comprenons votre position. Toutefois, pour nous le problème c'est qu'il y a trop de voitures.

Nous devons permettre à nos concitoyens de se déplacer sans devoir utiliser leur voiture. Cela passe par : un rééquilibrage des emplois et services sur les 2 rives, un déploiement d'infrastructures de transport en commun transversales, co-voiturage, des voies cyclables sécurisées.

Au moment où la Métropole a décidé dans sa grande majorité, la suppression de voies réservée aux vélos sur le pont François Mitterrand, décision que les représentants de EELV regrettent, il serait incompréhensible qu'une autre décision affecte le pont de Pierre.

La part modale du déplacement à vélo dans la Métropole de Bordeaux est déjà inférieure à d'autres métropoles françaises, il faut donc consacrer tous les efforts pour l'augmenter.

Les habitants de la Métropole, notamment les jeunes enfants et les touristes toujours plus nombreux qui franchissent à vélo, à pied, en trottinette, le pont de Pierre tous les jours ont le droit de le faire dans des conditions sécurisées.

Par ailleurs, il faut souligner l'accessibilité du Pont de Pierre aux véhicules de sécurité (police, pompiers, ambulances) et aux transports collectifs (bus, cars de tourisme, taxis sans compter évidemment le tramway).

L'interdiction concerne seulement les voitures particulières qui, notons-le, transportent essentiellement que le conducteur. Cette interdiction renforce la fluidité et la sécurité du trafic pour de nombreux habitants.

Plus que jamais, il faut donner la priorité aux enjeux collectifs de sécurité, de fluidité et de lutte contre le réchauffement climatique sans oublier la lutte contre la pollution.